VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE CHOIX POUR BATIR,

Rue Harmonie, entre les rues Dryades et Rempart,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

A MIDI, JEUDI, LE 21 MAI 1908.

Succession de Henty Bowie et Henry Bowie, usuellement nommé Buster Bowie.—No 85,461, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère encanteur — JEUDI, le 21 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 15 avril 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Tolédano, Dryades et Rempart, étant une moitié du lot No 7 et mesurant trente pieds, six pouces de face sur la rue Harmony, sur quatre vingt quatorze pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Rempart, et quatre vingt treize pieds, quatre pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit, ladite billets devant porter intérêt au taux de huit pour cent de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement, devant être garantis avec le lien de vendeur usuel et hypothèque et autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du montant d'son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Jno. B. Fisher, avocat.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 19 20 21

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double extra grand

Nos 3921 et 3923 rue Palmyre

Entre Scott, le square Pierce et l'avenue Cleveland,

Contenant d'un côté sept chambres et de l'autre six chambres, bains et lieux hygiéniques, sur deux lots de terre exceptionnellement grands.

Ce quartier est un des meilleurs du fond du troisième ward, entouré par d'élégantes maisons modernes, des écoles privées et publiques très commode pour le marché et la grande rue du Canal.

Succession de Mme Emma Neligan, épouse de Andrew J. Lawless.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 85,609.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et en exécution d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 16 avril 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, usages, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 754, borné par les rues Palmyre, Sud Pierce, Cleveland et Sud Scott, désignés par les numéros vingt-quatre et vingt-cinq sur un plan tiré par Louis Daney voyer, daté du 16 novembre 1904, annexé à un acte de vente passé devant Jno W. Duffy, notaire, le 23 novembre 1904, suivant lequel lesdits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente (30) pieds de face sur la rue Palmyre, la même largeur au fond, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent soixante pieds [160] quatre pouces [4"] et sept lignes [7"]. Lot No vingt quatre commençant à cent quatorze pieds quatre pouces et trois lignes des rues Palmyre et Pierce.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, à un crédit d'un an ou d'un et deux ans, au gré de l'acheteur. La partie à crédit de ladite vente devra être reconnue par des billets de l'acquéreur à son ordre endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement complet, garantie par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue aux conditions de 'non aliénando' et aux clauses de garanties usuelles, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteur du ou des billets et l'acheteur devra payer en sus du montant de la vente toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1908, et payer le coût de l'acte de vente qui sera passé pardevant Harry L. Loomis Jr, notaire; les loyers et revenus de la propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'à dater de l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent devra être remis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Pierson, Walton et Pierson, avocats.

18 avril—18 19 26—mai 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage Double de Valeur.

915 et 917 rue Julie,

près de la rue Baronne.

Une des propriétés de plus de valeur qui a été offerte dans le Premier District depuis longtemps.

Etant au centre des propriétés qui s'améliorent dans les rues Dryades et Baronne.

Eugène Curet et als. vs W. J. B. Curet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 83,049.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1908 et signé le 13 avril 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances dessus y appartenant, situé dans le Premier Districtde la ville de la Nouvelle Orléans, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Dryades, d'un lot désigné par le numéro 2, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades [autrefois Philippa], en la dite ville, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté du 4 mars 1857, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette dite ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente deux [32'] pieds neuf [9"] pouces et six et une demi [6 1/2"'] lignes de face à la rue Julie, sur soixante treize [73'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double Nos 915 et 917 rue Julie, contenant deux chambres et cabinet avec deux chambres dans la bâtisse du fond, faisant cinq chambres de chaque côté et une cour en briques.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour les demandeurs.

H. B. McMurray, Jr., curateur ad hoc pour le défendeur.

16av—16 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS AUX CREANCIERS

Morris Werbas versus W. Friedman Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84,532—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney A. Loth, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Edgar H. Cahn, avocat.

16av—16 20 25

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District,

Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division G—No 73,554.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Long), Sud Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 2, de l'ilet 594, sur un plan par L. H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 1887 lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour laparoisse d'Orléans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Howard [autrefois rue Delord], Tolouloulouse, S. Peters [autrefois Nouvelle Levée] et S. Market; et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit [58] pieds et un [1] pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne — JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George K. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, in re Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., là-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 147, borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté [autrefois Trémé], mesurant d'après un devis de G. Lombard I. C., daté le 22 oct 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, ledit lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé, bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Forcelle, Jr., notaire.

E. J. Méral et Charles F. Claiborne, avocats. 29 mars—29—av 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 339—41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèse Muller, épouse de Herbert H. Tilton.

No 85,847—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6, sur un plan de W. Moehlhausen, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1823, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Acquis le 21 décembre 1901 par un acte de vente passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville enregistré dans le livre des transferts, fol. 64.

Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie sur le devant, citerne, hangar et cour, portant les Nos 539 41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans, devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'à payement, l'acte vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraire d'avocat, pour la collection des billets s'il est nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, et déposée chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat pour hier la vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs.

Chas F. Fletchinger, avocat, 303 Bâtisse Denègre.

12 av—12 19 26—mai 3 10 12 13 14

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, sans égard à l'estimation

Emplacement de commerce et résidence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.

Cottage simple, 4836 rue Laurel.

Cottage double, 2327, 2329 rue St Thomas.

Cottage, 2323 rue St Thomas.

Cottage, 2319 rue St Thomas.

Cottage 2315 rue St Thomas.

Cottage double, 5222, 5224 rue Dauphine.

Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Cottage double, 5300 5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabier.

No 89 549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans dans l'ilet No 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 16 janvier 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62' 4" 6" de face à la rue Laurel, par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtisse est une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie buvette et résidence, et contenant environ 10 chambres, galerie sur le devant, magasin, dépenses, grande citerne, hangar dans le fond, écurie, et loué à un loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-devant dit, commençant à une distance de 62' 4" 6" de la rue Lyon, mesurant 57' 7" 2" de face à la rue Laurel, par 101' de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar, écurie.

No 3 Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres C, D, E, F, sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40' 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté, loué $20.

Le lot D, 31' 5" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, loué $7.00.

Le lot "E", 31' 1" 7" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36' 6" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Tous desquels lots ont une profondeur de 120' et le lot "F" commençant à une distance de 95' 11" 1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers & fils, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et mesurant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, 36' 6" 3" sur la ligne du fond, par une profondeur et façade rue Egania de 119' 10" 3" et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui s'y trouve No 5226 28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, et contient galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même ilet, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus, commençant à une distance de 33' 7" de l'encoignure de la rue Egania et mesurant 42' 8" de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 119' 10" 3" sur une largeur sur la ligne du fond de 45' 2", ensemble avec le cottage double Nos 5222-24 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué $19 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bouny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26' 11' 5" de face à la rue Dauphine, 26' 11' 7 1/2" de largeur dans le fond, par 114' 10" 5" de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.

Chas. F. Claiborne, avocat.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Succession vacante de François Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,695 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—R. T. Florance, avocat.

15 av—15 19 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger,

(5ème District).

Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Sidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Homer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y a, en 1 et 2 ans, respectivement, après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur. 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22mars—22 29—avril 5 12 19 23

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril 1908, il sera vendu à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en pleine Cour, mercredi, le 18 mars 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2) et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté; connue par les Nos 2311 et 2313 rue Ste Anne.

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.

29 mars—29—av 5 12 19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'intérêt indivis de la propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6032 rue Constance, entre la rue State et la ligne Burtheville.

American Surety Company of New York vs Herman L. Newald et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,262—En vertu d'un writ de fieri facias contre Herman L. Newald, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Herman L. Newald, consistant du reste de la moitié d'un intérêt indivis (d'après le writ dans l'affaire ci-dessus le Shérif a préalablement, le 19 décembre 1907, vendu la moitié d'un intérêt indivis dudit défendeur) dans et en la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Patton, l'avenue State et la ligne de Burtheville, ladite portion formant l'encoignure de la rue Constance et ladite ligne de Burtheville et mesurant soixante pieds de face à la rue Constance, soixante deux pieds six pouces deux lignes de largeur dans le fond par cent cinquante pieds deux pouces six lignes de profondeur, d'après un plan fait par Geo. M. Grandjean, député voyer de ville, daté ce 7 mars 1891, annexé à un acte de vente par Mlle M. McGrath à Mme E. Welker, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 5 janvier 1894, et est composé du lot No Quinze (15), mesurant vingt sept pieds dix pouces une ligne de face à la rue Constance, vingt neuf pieds dix pouces trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds deux pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de Burtheville et cent vingt pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 14; le tout du lot No Quatorze mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Constance, sur cent vingt pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et quatre pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Constance par cent vingt pieds deux pouces, contigu audit lot No 14 du lot No 13, et toute cette portion étant dans le fond des lots Nos 14 et 15, la partie du lot No 13 ci-dessus décrite du lot No 16, lequel mesurant trente pieds quatre pouces par soixante deux pieds six pouces deux lignes.

Saisi dans audite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Hews, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.

18 av—18 24—mai 1 8 15 21

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.